77e ANNEE. — N° 103. VENDREDI 3 SEPTEMBRE 1937.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 70
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. »
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. »
» 2e page	(— de —).....	5 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Une humiliation internationale. — Première preuve démonstrative. Il y en aura d'autres !

Parlant à la tribune de la Chambre, M. Campinchi, aujourd'hui ministre, qualifiait les retards scandaleux, apportés dans les travaux de l'Exposition : « C'est une humiliation nationale ! », disait-il.

Ce mot, on pourrait le reprendre en l'aggravant et l'appliquer à l'échec subi par notre pays dans la course d'aviation Istres-Damas-Paris. *Celle-là, c'est une humiliation internationale !*

Nous voulons croire qu'il en a été question dans les récentes délibérations gouvernementales et que nos dirigeants responsables n'ont pas l'intention d'en rester là.

La presse française *tout entière*, ne cesse d'exprimer la cruelle amertume que les Français ont éprouvée en apprenant ce résultat. De la stupeur d'abord, puis de la colère et de l'indignation ! Mais nulle part on n'est résigné à accepter une telle situation infligée au pays qui a créé l'aviation, qui l'a fait progresser et qui, pendant longtemps, a éprouvé la fierté d'être celui que les autres suivaient.

Et voilà que, tout à coup, dans une compétition internationale, *organisée par nous*, il nous est démontré et il est démontré au monde entier que notre aviation vient loin derrière celle de nos rivaux.

Tout le monde sait que cette cruelle infériorité ne tient ni à la valeur de nos pilotes ni au talent de nos ingénieurs. Elle réside, sans conteste, dans l'état du matériel.

De qui cela dépend-il ?... C'est ce que le conseil des Ministres a eu certainement la curiosité de rechercher !

⁂

Notre confrère, radical-socialiste, *la République* présente à ce sujet quelques observations que nous voulons reproduire. Il rappelle d'abord que, sous le ministère de Marcel Déat, on avait entrepris une besogne de réorganisation et il demande si son successeur, M. Pierre Cot, l'a continuée. Il craint que celui-ci n'ait employé à nationaliser des usines (ravies de l'aubaine, parce quelles étaient en état de faillite) un temps et une vigilance qu'il eût mieux occupé à assurer la progression de nos fabrications. Et il ajoute les observations suivantes dont nous tenons à lui laisser la responsabilité.

« On a écrit, ici et là, la détresse « de notre aviation en nombre.

« Combien pouvons-nous mettre « en ligne d'appareils en bonne for- « me, capables de tenir l'air ?

« *Est-il vrai que telle usine capa-* « *ble de sortir mensuellement* 150 « *moteurs de grande puissance n'a* « *pas atteint dix unités en un mois à* « *un certain moment de l'année qui* « *vient de s'écouler* ? Et encore cette « usine n'est-elle pas nationalisée, « puisque son bilan est en bénéfice.

« *Faut-il parler des autres où l'on* « *continue de travailler au ralenti* « *dans le temps même où nos voi-* « *sins et adversaires, produisent* « *mensuellement des centaines d'ap-* « *pareils équipés en tenue de vol* ?

« *Tout cela, on le sait, hélas ! de-* « *puis longtemps ; on ne le disait* « *pas par pudeur patriotique, mais* « *voici qu'en outre on nous adminis-* « *tre la preuve publique, mondiale-* « *ment publique, d'une infériorité* « *terrible de vitesse de notre peu* « *d'avions !* »

Et notre confrère, comme tous les Français conscients, décidés à n'être dupes ni de leurs amitiés ni de leurs sectarismes partisans, notre confrère conclut que « çà ne peut pas durer ! »

Nous verrons !

⁂

Des gens n'étaient pas encore arrivés à « réaliser » la gravité de l'échec auquel l'expérience Blum a abouti.

Ils lisaient dans des exposés financiers que les coffres publics avaient été laissés complètement vides par le lamentable Vincent-Auriol et qu'il allait falloir les remplir. Mais cela ne leur disait pas grand chose !

Aujourd'hui ils ont commencé à comprendre... et à grogner.

Pourquoi ?

C'est qu'ils ont reçu la note, la gentille petite note du percepteur. Et celle-ci comporte la contribution personnelle qu'ils sont appelés à fournir pour combler le déficit du Front populaire :

Elle se chiffre d'un seul coup par vingt pour cent d'augmentation !... Devant cette constatation, pas moyen d'ergoter et nos incrédules ne doutent plus que l'expérience Blum ait échoué.

Patience ! Ce n'est par fini !

EMILE LAPORTE.

o-o-o

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Que voulez-vous devenir ?

« Que voulez-vous devenir ? » C'est la question que l'on pose aux jeunes Viennois dès qu'ils fréquentent l'école et que le cercle de leurs relations s'élargit.

On a constaté que bien peu de garçons maintiennent leur ambition première. Chaque année, en avançant en âge, le jeune homme modifie sa façon de voir et les statistiques indiquent qu'après avoir choisi la carrière d'aviateur, celle de policier, bon nombre de jeunes gens optent finalement pour la profession d'instituteur.

Vienne possède, depuis peu, un bureau qui a pour mission d'accueillir les indécis et de leur suggérer le choix d'une carrière convenant à leurs aptitudes, leurs goûts ou leurs possibilités.

Dès que les jeunes gens ont terminé leurs études scolaires, ils sont invités à se rendre au bureau, où ils apprennent quels sont les avantages, mais aussi les devoirs et les inconvénients de tel ou tel métier.

Depuis qu'il fonctionne, le bureau a constaté que la mécanique attire la plupart des adolescents qui, très jeunes, doivent chercher à subvenir à leurs besoins. D'aucuns montrent une préférence pour la profession de boulanger, vient ensuite celle de boucher, puis celle de cuisinier et c'est le métier de pâtissier qui réunit le plus petit nombre de partisans.

Bien que les coiffeurs de Vienne soient les hommes les plus soignés, les plus parfumés et, dit-on, les mieux payés de la corporation des travailleurs, les jeunes gens de la génération actuelle ne semblent éprouver aucune inclination pour la profession des barbiers.

Mais on constate que la jeunesse viennoise ne recherche aucune profession, ni métier exigeant une certaine force physique.

Conseil des ministres

Le Conseil des ministres s'est réuni mardi matin, à 10 h., sous la présidence de M. Albert Lebrun.

M. Queuille, ministre des travaux publics, a soumis à la signature du Président de la République le décret approuvant la constitution d'une Société nationale des Chemins de fer, sauvegardant les droits des Compagnies et des actionnaires.

Un décret relatif à la coordination des transports a été également approuvé.

M. Georges Bonnet, ministre des finances, a fait approuver par le conseil un décret supprimant, à partir du 1er janvier prochain, le prélèvement de 10 0/0 sur les obligations des P.T.T.. du Crédit national, de la Caisse d'amortissement, du Crédit foncier, de la Caisse nationale du crédit agricole et des réseaux de chemins de fer d'intérêt général, lorsque ces titres appartiennent à des personnes physiques.

MM. Bonnet et Zay ont fait approuver un décret allégeant les taxes précédemment établies sur la presse et un décret établissant des taxes compensatrices sur la publicité des postes privés de T.S.F.

Un décret tendant à l'interdiction des appareils à sous est approuvé.

Prélèvements sur les rentes

M. Georges Bonnet, ministre des finances, a annoncé la suppression du prélèvement sur les rentes :

« Je suis en mesure de vous donner maintenant les résultats de l'opération de consolidation des bons 4,50 0/0 1934.

« J'avais annoncé que le chiffre atteignait trois milliards. Il est exactement de 3.161 millions. Le succès de l'opération est dû à l'atmosphère de confiance qui s'est traduite aussi dans le redressement des cours de nos fonds d'Etat.

« Je puis, d'autre part, vous indiquer que le prélèvement de 10 0/0 est supprimé sans restriction pour les rentes et valeurs du Trésor appartenant à des personnes physiques. La décision a été prise, il y a quelques jours, au conseil des ministres. La mesure sera appliquée dès mercredi prochain, 1er septembre. »

Informations

Deux obus près de Frontignan

Deux obus de gros calibre sont tombés sur des garrigues avoisinant la ville de Frontignan.

L'explosion des engins a causé une certaine émotion parmi la population car on se demande ce qui serait advenu si les projectiles étaient tombés sur la ville dont une certaine superficie est occupée par la Société Industrielle de Pétrole.

La gendarmerie recherche le point de chute des obus. On pense qu'ils ont été tirés en haute mer.

En Algérie

Le Comité exécutif du Congrès musulman algérien s'est réuni, dimanche, toute la journée. L'ordre du jour comportait notamment une question très importante : la démission des élus musulmans à titre de protestation contre « la misère dont souffre la population musulmane » (*sic*).

Après des délibérations très longues, le Comité a voté le principe des démissions. Celles-ci seront groupées et remises à la fin septembre. Mais, dès à présent, tous les élus musulmans s'abstiendront d'apporter leur collaboration au sein des assemblées délibérantes. Au cours de la même réunion, le Comité s'est élevé contre la menace de partage de la Palestine.

En Espagne

Le ministère de la Défense nationale a publié le communiqué officiel suivant sur les opérations sur le front de l'Est :

Le cercle autour de Belchite se resserre.

Le nombre des prisonniers rebelles augmente et une section d'infanterie entière est passée dans nos lignes, après que les soldats eurent tué le sous-lieutenant qui la commandait.

Les contre-attaques ennemies n'ont eu aucun succès.

Neuf discours !

La « Correspondance du parti national-socialiste » publie le programme détaillé du Congrès de Nüremberg.

Le mardi 7 septembre, ouverture solennelle du Congrès où sera lue la proclamation du Führer.

Le Congrès durera jusqu'au 12 septembre, et M. Hitler n'y prononcera pas moins de neuf discours devant les diverses organisations du parti.

L'empire italien ?

Le journal « Vreme » croit savoir que MM. Tataresco et Antonesco proposeront à la Conférence de Sinaia d'examiner la question de la reconnaissance formelle de la part de la Petite Entente de l'Empire italien.

Conversations anglo-italiennes

Il se confirme qu'en raison de l'ajournement du retour à Rome de lord Perth, les conversations prévues entre Rome et Londres ne pourront, en aucun cas, commencer avant la fin du mois de septembre.

On ne croit pas dans les milieux diplomatiques anglais que ces pourparlers puissent être entamés par d'autre intermédiaire que l'ambassadeur d'Angleterre à Rome.

A la Société des Nations

Le télégramme suivant a été envoyé à tous les membres du Conseil de la S.D.N. :

« En réponse à mon télégramme du 24 août, plusieurs membres du Conseil ont déclaré qu'étant donné la proximité de la date de la session ordinaire, il n'était pas nécessaire que le conseil se réunisse en session extraordinaire. »

Aucun membre du Conseil n'ayant formulé d'autres propositions, le président a décidé que la communication du gouvernement espagnol du 21 août sera inscrite à l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil le 10 septembre prochain.

Dans les Dardanelles

Le capitaine du vapeur français « Théophile-Gautier » a informé les autorités du port de Constanza, qu'au moment où son navire, venant de la mer Egée, entrait dans les Dardanelles, il s'est vu poursuivi par des sous-marins de nationalité inconnue.

En Russie

La « Leningradskaya Pravda » du 30 août annonce qu'un nouveau groupe de neuf contre-révolutionnaires de droite, « saboteurs de kolkhoses, ayant tenté de détruire l'économie collective agricole en vue de restaurer le capitalisme », passent en jugement à dater d'aujourd'hui à Nijni Novgorod, « comme traitres punissables de mort, en vertu du code criminel de la R.S.F.S.R. »

En Palestine

A la suite des récents attentats au cours desquels trois juifs et trois arabes ont été tués à Tel-Aviv, des affiches signées par l'un des chefs du soulèvement de l'an dernier ont été placardées dans toutes les rues de Haïfa, appelant les arabes à la révolte.

Tous les autobus juifs sont maintenant escortés par des gardes armés, et le service entre Tel-Aviv et Jaffa a été supprimé par ordre du gouvernement.

Le conflit sino-japonais

Le rédacteur diplomatique du « Morning Post » croit savoir que le gouvernement britannique est convaincu que la guerre de Chine sera longue et implacable.

La déclaration du premier ministre japonais : « Nous mettrons la Chine à genoux », est considérée comme signifiant que le Japon est résolu à continuer jusqu'à ce qu'il soit en mesure d'imposer sa volonté à la Chine.

Le rédacteur diplomatique ajoute :

« Si la guerre continue plus longtemps sans qu'on la déclare officiellement, il se peut que le gouvernement anglais soit obligé de prendre des mesures pour éviter des malentendus probables dans l'interprétation du droit international. »

EN PEU DE MOTS...

— A l'Exposition de Paris, la gigantesque auberge ouverte à la porte de Versailles et qui fonctionne jour et nuit, reçoit, quotidiennement, de 20.000 à 25.000 clients.

— En 7 ans, le nombre des mariages, en France, a diminué de 31.000, tandis que celui des décès ne décroissait que de 15.000. Pour le 1er semestre de 1937 il y a 19.000 décès de plus que de naissances.

— Charles Zimmy, nageur cul-de-jatte, a couvert à la nage, dans l'Hudson, la distance qui sépare Albany de New-York, c'est-à-dire plus de 300 kilomètres en un peu plus de 6 jours. Il est actuellement à l'hôpital.

— Deux ingénieurs militaires russes ont, dans les environs de Moscou, pris place dans un aéronef de 10.000 mètres cubes et ont atteint, après 52 minutes d'ascension, la hauteur de 15.100 mètres.

— La police de Dantzig a arrêté quatre Polonais qui s'opposaient au transfert de leurs enfants dans les écoles allemandes.

— D'après une déclaration relative aux grèves paysannes qui ont eu lieu en Pologne, du 15 au 25 août, il y a, jusqu'à présent, 41 morts et 34 blessés.

NOS ÉCHOS

Marennes ou Portugaises.

Les mois en « r » vont nous ramener les huîtres. Comme les années précédentes, beaucoup de marchands de ces délicieux mollusques se sont installés à la terrasse des débitants de vin. Mais, hélas ! les consommateurs ne seront guère nombreux cette année, et bien des places restent libres, ce qui explique cette annonce cueillie à la devanture d'un « bistro » de Belleville :

On offre cette place à louer
des huîtres.
Prix modérés. Vente garantie.

A Belleville, vous le voyez, on écrit le français comme on le parle.

Il faut bien sourire.

C'était à une séance de conseil présidée par M. Poincaré.

Au moment où on se levait, après avoir beaucoup discuté, Poincaré aperçut Clémentel qui mettait un papier dans sa poche.

Le président de la République s'approcha de son ministre et lui dit d'un ton de léger reproche :

— Mon cher ami, on ne prend pas des notes au Conseil des ministres.

Alors Clémentel attirant Poincaré dans un coin en tira un papier de sa poche et le lui mit sous les yeux : c'était le portrait du président lui-même, qu'il avait habilement crayonné en suivant les discussions.

Perles.

Entendu au cours de plaidoiries d'avocats à la cour d'appel de Lyon :

« Cet Allemand qui parlait avec la désinvolture d'un chacal. »

« Son cœur s'arrêta comme une montre mal remontée. »

« Il lui lança son âme à la face comme un défi antique. »

« Hier, il pratiqua l'autopsie de sa bourse. »

« Il remplit son chapeau avec sa tête. »

« Sur le toit, la pluie tombait comme sur un parapluie. »

Humour anglais.

Au téléphone :

M. Binks. — C'est toi, chérie ? Puis-je ramener trois amis pour le dîner ?

Une voix. — Bien sûr, chéri.

M. Binks. — Mais tu as bien entendu ce que je t'ai demandé ?

Une voix. — Evidemment. Je t'attends pour dîner avec tes trois amis.

M. Binks. — Excusez-moi, alors, madame, il y a certainement erreur de numéro !

Belotte.

Mrs Smith (une débutante). — Vous permettez que je consulte mon mari sur un point qui n'est pas très clair, avant que nous ne commencions ?

Un des partenaires. — Mais bien volontiers.

Mrs Smith. — Chéri, c'est un ou deux coups de pied pour sans atout ?

Un bon poulet valait 65 centimes.

Le Désarroi des idées devant les Faits Économiques et Sociaux

Tel est le titre de l'enquête entreprise dans son numéro du dimanche 15 août 1937, par la Revue « Commentaires » que dirige avec tant de talent notre distingué compatriote M. Raucoules.

Nous relevons dans le numéro du 22 août 1937 une première réponse à cette enquête qui intéressera très certainement les lecteurs de Petite Ville.

⁂

Le premier numéro des « Douze » a été accueilli avec sympathie. Déjà nous arrivent, de Paris et de Province, des encouragements et des promesses de collaboration. Un lecteur, pharmacien de Petite Ville, apporte même sa contribution à notre étude sur le « Désarroi des idées ». Jugez, par ce qu'il écrit, si nous avons eu tort de compter sur la compréhension des classes moyennes :

⁂

Les progrès généraux des sciences et des techniques ont bouleversé les conditions de la production et des échanges, transformé les moyens de communication et de transport, les conditions de la vie publique et privée, de la vie familiale et sociale.

L'individu a cessé de vivre dans la famille pour vivre dans le milieu professionnel ou social. Il a rompu le lien familial au profit du lien professionnel, qui le soude à son entreprise, à ses camarades de travail, aux machines, à l'usine et à la cité ouvrière dont il dépend et dont il subit le sort.

Cette révolution des conditions de la production et des échanges a été suivie d'une révolution des besoins et de la consommation.

Les hommes continuent à rechercher dans le travail les ressources nécessaires à leurs besoins et à leurs échanges, mais leurs besoins ne sont plus les mêmes, ils se modifient chaque jour. Quand la consommation se déplace, les industries productrices doivent adapter leur production aux besoins nouveaux ou disparaître.

Les hommes abandonnent la campagne pour la ville, le travail des champs ou le travail artisanal pour le travail industriel, ils doivent résoudre le problème du logement et se soustraire au taudis ; ils doivent améliorer, avec leur habitat, leur nourriture et leurs vêtements.

Mais plus l'on va et plus les hommes se déplacent et plus les moyens de transport absorbent leurs ressources ; plus ils se reposent et plus ils consacrent aux loisirs. Le repos et les loisirs leur donnent le spectacle de la vie oisive, qui n'est pas toujours belle et augmente, avec ses tentations, les besoins de dépense.

L'homme veut imiter ceux qu'il faudrait corriger. Cela développe en lui l'envie, la jalousie et la haine. Il oublie les qualités rédemptrices du travail pour participer au luxe et participer à la vie de tous les parasites sociaux. Il veut avoir son auto, aller à la mer, à la montagne et prendre rang à côté des inutiles. Il perd de vue les perfectionnements intellectuels, moraux, professionnels, éducatifs, qui donnent au travail sa valeur et son charme. Il voit que des gens naissent, grandissent, s'enrichissent sans vertus dans un état social en décomposition. Il voit...

Mais il ne veut pas voir ce qu'exige de sur-travail le sur-profit. Il ne veut pas voir les qualités exceptionnelles de volonté, de patience, de labeur, d'intelligence, de dons naturels et acquis qui sont nécessaires pour réparer l'iniquité des classements sociaux. Il ne veut pas voir la lenteur du perfectionnement humain qui se poursuit de génération en génération, ajoutant aux valeurs personnelles et instructives les valeurs ancestrales et ataviques de l'éducation.

Tout le monde a hâte de grandir sans mérite et sans sacrifices, et on ne veut pas admettre que, pour mériter de devenir riche, il faut avoir soi-même créé de la richesse.

⁂

Toutes les fois que les transformations sociales ne correspondent pas aux données des sciences et des techniques, elles aboutissent à une régression sociale et constituent une entrave au progrès.

Les appétits se déchaînent et tendent à se satisfaire avant que le progrès n'en ait réalisé les conditions, et il en résulte des perturbations sociales qui se manifestent par une véritable anarchie dans les tendances de la production, des échanges et de la consommation.

Le déchaînement des appétits développe les besoins dans un sens contraire aux nécessités fondamentales de la consommation et à la permanence des besoins humains. On prend sur les consommations nécessaires pour développer le luxe ou le superflu ; il en résulte une réduction du pouvoir d'achat des produits de première nécessité, réduction qui provoque une crise de leur production et de leurs échanges au profit des dépenses de luxe, qui ne constituent qu'un gaspillage de richesses.

Mais ce gaspillage de richesses a des limites ; il ne peut avoir un caractère permanent. Tant que ce gaspillage se poursuit, les entreprises de luxe se multiplient et multiplient leurs produits ; mais lorsqu'il s'arrête, tout devient sans emploi.

Dans les villes d'eaux et les stations thermales, à la mer et à la montagne, on a multiplié les constructions de casinos, d'hôtels et de villas, et il y a dans toute la France un million de logements à reconstruire d'urgence et plus de quatre millions à moderniser.

Or, on ne fait rien pour lutter contre les taudis et contre les maisons insalubres et on continue à tolérer que des travailleurs malades et parfois atteints de maladies contagieuses soient soignés dans des logements qui devraient être démolis.

⁂

Le déséquilibre des budgets de l'Etat, des départements et des communes aboutit à un développement excessif des gaspillages et des dépenses, à une circulation désordonnée de l'argent, à un accroissement factice et désordonné du pouvoir d'achat. Le déséquilibre des budgets publics entretient et encourage le déséquilibre des budgets privés, qui alimentent le désordre des fabrications et des échanges.

L'Etat meurt d'une progression excessive de ses dépenses, du déséquiibre entre ses recettes et ses dépenses, du déséquilibre des appétits démagogiques et des possibilités publiques.

Les individus, les collectivités, les entreprises et les établissements, dans les divers domaines de la production et des échanges, souffrent du même mal ; ils ont voulu déborder du cadre de leurs fonctions et ne tenir aucun compte des possibilités et des réalités permanentes.

Le déchaînement de la frénésie des appétits en vue d'une ascension brusquée dans les diverses hiérarchies et d'un reclassement social trop hâtif aboutit au déclassement et au désordre social.

⁂

C'est l'immoralité des dirigeants qui provoque l'immoralité des masses: la frénésie des appétits est née du cynisme et de l'égoïsme des chefs. Si ceux qui produisent veulent satisfaire leurs appétits sans mesure, sans règle et sans frein, c'est souvent parce que ceux qui possèdent laissent trop libre cours à leur égoïsme et à leur cynisme. On possède le pouvoir et on l'exploite, comme d'autres exploitent une industrie, un commerce ou une banque.

A la base de tout, il y a un problème moral, et seul un redressement moral peut assurer notre redressement économique.

A la fenêtre.

Pendant la guerre, à la fenêtre d'une maison du boulevard Saint-Michel, légèrement écorniflée par un obus, un monsieur très calme regarde la rue.

— Vous êtes bien tranquille, là-haut ?

— Parbleu, dit-il, ma femme n'est pas là.

Publicité.

A la porte d'un immeuble de la rue Vertot, on peut lire cet avis : *A louer pour octobre un cabinet avec fenêtre et plafond.*

Y aurait-il donc, par hasard, des maisons sans plafond ?

Une enseigne originale.

Petite enseigne figurant à la devanture d'un cabaret :

Au Comité secret.
Plus on déguste moins on parle.

LE LISEUR.

Chronique du Lot

80 hectares de bois brûlés

Un incendie a éclaté lundi sur le territoire de la commune de Peyrignac, à 4 kilomètres de Gourdon, dans les bois qui s'étendent jusqu'à la limite du département de la Dordogne.

Les bois qui garnissent la plaine entre la route de St-Cirq-Madelon et le chemin de Cournazac à Milhac ont été complètement incendiés.

D'autre part, un vent assez vif activait les flammes et bientôt le village de Roqueval fut encerclé et sérieusement menacé.

Tandis que la gendarmerie assurait le service d'ordre, tous les hommes valides des communes voisines armés de pelles, de rateaux, combattirent l'incendie.

Le feu put être maîtrisé à 500 mètres environ des premières maisons de Roqueval. Les dégâts sont très importants. On estime que 80 hectares de bois ont été brûlés.

On ignore les causes de ce sinistre, mais certains croient qu'il serait dû à la malveillance. La gendarmerie a ouvert une enquête.

Le "Journal du Lot"
est en vente à PARIS
13, rue du Bac, 7e

NOMINATIONS DANS L'ENSEIGNEMENT

M. Raynaud est maintenu, en qualité de délégué pendant l'année scolaire 1937-1938, dans les fonctions de professeur de physique au Lycée de Cahors.

M. Caddau, professeur au collège de Lisieux, est délégué pendant l'année scolaire 1937-1938 dans les fonctions de professeur de cinquième au lycée de Cahors, en remplacement de M. Croquennec, appelé à un autre emploi.

Mme Carillon, professeur de collège, déléguée au collège de garçons de Figeac est nommé professeur de latin au collège de jeunes filles de cette ville (poste vacant).

M. Alchié, garçon de physique au lycée de Cahors, est nommé aide de laboratoire au dit lycée (emploi nouveau), avec effet du 1er octobre 1937. M. Alchié sera rangé dans la catégorie supérieures des agents des lycées.

M. Héraud, chargé d'un intérim à l'Ecole Primaire Supérieure de Clermont-Ferrand, pourvu du certificat d'aptitude au professorat des Ecoles Normales et des Ecoles Primaires Supérieures, est nommé, à titre provisoire, professeur (6e classe, ordre des sciences) à l'Ecole Primaire Supérieure de Cahors en remplacement de M. Sénac (Mutation).

Mlle Legambier, licenciée d'histoire, institutrice primaire chargée d'enseignement dans les classes secondaires au lycée de jeunes filles de Cahors, est déléguée pendant l'année scolaire 1937-1938, en qualité de professeur de collège au même lycée.

Mlle Meslin, ancienne élève de l'Ecole Normale Supérieure de l'Enseignement technique titulaire du professorat (lettres) des Ecoles Pratiques, est nommée professeur de 6e classe à l'Ecole Pratique de Souillac, en remplacement de M. Bancel pourvu d'une autre affectation.

M. Bancel, professeur de 2e classe à l'Ecole Pratique de Souillac, est affecté en la même qualité à l'Ecole pratique de Nimes en remplacement de M. Andreu, pourvu d'une autre affectation.

M. Rouvière, professeur-adjoint (5e classe), à l'Ecole Primaire Supérieure de Bourges, est nommé professeur-adjoint, même classe, ordre des lettres, à l'Ecole Primaire Supérieure de Cahors, en remplacement de M. Coutens (Mutation).

M. Moulis, instituteur-adjoint, délégué d'Ecole Primaire Supérieure, en congé pour service militaire, est délégué, pendant l'année scolaire 1937-1938, dans les fonctions d'instituteur-adjoint (lettres - anglais), à l'Ecole Primaire Supérieure de Saint-Céré (emploi vacant).

M. Escandre, professeur (1re classe), à l'Ecole Primaire Supérieure de St-Etienne, est nommé professeur (même classe, ordre des lettres), à l'Ecole Primaire Supérieure de Cahors (emploi vacant).

Par arrêté ministériel en date du 25 août 1937, un nouveau congé d'inactivité, sans traitement, pendant l'année scolaire 1937-1938, est accordé, sur sa demande et pour convenances personnelles, à M. Duveau, ancien professeur de collège, délégué au lycée de Cahors.

Compatriote

Notre jeune compatriote M. Henri Bertrand, sorti 43e de l'Ecole militaire de St-Cyr sur 365 du classement général est affecté, sur son choix, au 23e régiment d'infanterie coloniale. Nos félicitations.

Mérite agricole

Notre excellent compatriote M. Paul Lacoste chef de service au Cabinet civil du Ministère de la guerre est promu chevalier du Mérite agricole, pour services rendus à la Société d'horticulture de Seine-et-Oise. Nos félicitations.

CAHORS

A QUAND LA REPARATION ?

Il y a 8 jours, les services de la voirie ont procédé au cylindrage de la rue Anatole France et de l'avenue de la gare. C'est du beau et bon travail qui a été fait, avec une remarquable rapidité. Commencé à 4 heures, à 6 heures, la circulation était rétablie.

On ne peut que féliciter le service de la voirie et c'est sans réserve que les usagers des rues ainsi réparées leur adressent des compliments.

Mais, pendant que ces travaux se faisaient dans la rue Anatole France, les habitants de la rue avoisinante, — la rue des Capucins — manifestaient une vive satisfaction. « Enfin, disaient-ils, on va s'occuper de notre rue qui, de tout temps et surtout depuis le dernier orage, est dans un état délabré et dangereux même pour les nombreuses personnes qui sont obligées d'y passer chaque jour. »

Hélas ! le désir de ces braves usagers n'a pas été exaucé. La réparation de la rue Anatole France terminée, les services de la voirie ont emporté leur matériel et n'ont pas reparu dans le quartier de la Gare.

C'est regrettable, car nul ne peut soutenir que l'état de cette rue est convenable : il est même dangereux, la nuit venue. On pourra, malheureusement s'en rendre compte, quand les mauvais jours reviendront !

Espérons que satisfaction sera donnée aux usagers de la rue des Capucins, et le plus tôt sera le mieux.

L. B.

Légion d'honneur

Nous apprenons avec plaisir la nomination au grade de chevalier de la Légion d'honneur de M. Jacques Mispoulié, capitaine de la Cie des sapeurs-pompiers de Cahors.

Cette distinction est la récompense méritée par le sympathique capitaine Mispoulié, dont le dévouement et l'activité sont bien appréciés par les sapeurs-pompiers et la population cadurcienne.

Nous adressons à M. Mispoulié nos bien vives et sincères félicitations.

Bourse de trousseau

Par décision, en date du 13 août 1937, M. le Ministre de la Défense Nationale et de la Guerre a accordé une bourse de trousseau à M. Baboulène, élève de l'Ecole Polytechnique.

Après une trouvaille

Une enquête a été ouverte par le Commissariat de police au sujet des paquets contenant de la cheddite, des détonateurs et un cordon Bickford qui ont été trouvés sur la route de Lalbenque.

Enregistrement

Notre compatriote, M. Louis Mercadié, de Saint-Laurent-Lolmie, est nommé surnuméraire de l'enregistrement à La Roche-sur-Yon.

Noyé

Mercredi, dans la journée, vers 16 heures, le nommé Vinges, 35 ans, manœuvre, demeurant rue des Soubirous, était en bateau et pêchait dans le Lot avec un camarade d'origine espagnole nommé Joseph Maurique, lorsqu'en aval du pont de Cabessut, Vinges tomba dans l'eau.

Maurique qui ne sait pas nager appela au secours. M. André Carles, âgé de 16 ans, élève au collège de Pontoise, en vacances chez son grand-père, M. Bessou, à Luzech, se jeta dans le Lot et ramena le corps de Vinges sur la berge. Des soins lui furent donnés par M. le médecin militaire Ratié et M. Orliac, mais tous les efforts furent inutiles.

Le corps a été transporté au domicile de Vinges.

La Boule Cadurcienne

MM. les membres du bureau et les chefs de quadrettes sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 3 septembre, à 20 h. 30, dans une salle du café du Champ de Mars.

Ordre du jour : organisation du concours du Fanion du Lot.

Avis aux chasseurs

Par suite de l'épidémie de fièvre aphteuse, l'ouverture de la chasse en Tarn-et-Garonne a été reportée au 19 septembre.

Cet avis ne peut qu'intéresser les chasseurs du Lot qui, habitant les communes limitrophes du Tarn-et Garonne, seraient tentés d'aller chasser dans le département voisin.

Avant l'ouverture

Les gendarmes de Lalbenque ont surpris un propriétaire de Jouanery, Lestrade André, au moment où il tirait sur du gibier. Procès-verbal lui a été dressé.

Les gendarmes de Limogne ont dressé, également, procès-verbal au sieur Lonjou, de Varaire, qui a été surpris en chasse.

Le Foyer du Quercy

A l'issue de leur visite, le samedi 11 septembre, aux petits colons du centre de Payrac, les membres du Conseil d'administration se réuniront dans un déjeuner amical à l'hôtel de la Paix, tenu par Mme Rossignol, à Payrac.

Les sociétaires villégiaturant en Quercy qui pourront y participer devront en aviser, avant le 8 septembre, M. Leymarie, en vacances à Lamothe-Fénelon.

A table à midi. Prix du déjeuner 22 francs. — *Le Secrétaire général :* A. MAURIN.

Le Concours en langue quercynoise

Les deux sociétés régionalistes de Paris, les « Cadets du Quercy » et la « Diane du Quercy » ont commencé leurs excursions dans le Lot.

Mercredi, jour de foire, elles étaient à Cahors où les membres de ces sociétés visitèrent les monuments publics de la ville.

A 18 h. 30, eut lieu dans la salle du Conseil municipal, la distribution des récompenses aux lauréats du concours, en langue quercynoise, sous la présidence de M. Irague, assisté de MM. l'abbé Sol et Crabol.

Le 1er prix (une palme en vermeil) a été décerné à M. Armand Lagaspie pour sa poésie sur « Cahors ». Le 2e prix (une palme d'argent) à M. Longfran.

M. Frécheville a obtenu une mention.

Une palme en vermeil a été attribuée à l'Orphéon de Cahors « interprète des chants quercynois ».

MM. Irague et Crabol adressèrent de vives félicitations aux lauréats.

CONCERT PUBLIC

Le concert organisé à l'occasion de la Journée cadurcienne par les « Cadets du Quercy » et la « Diane du Quercy » a eu lieu mercredi soir sur les Allées Fénelon.

Une foule considérable avait répondu à l'appel des organisateurs et, certes, elle n'eut pas à le regretter.

L' « Avenir Caducien », à 21 heures, joue une marche « de Vittel à Paris » et le public applaudit. L'Orphéon prend place sur le kiosque et fait entendre les chœurs « Les Paysans » et « Lou Parpaillol ». L'Orphéon obtient son succès habituel.

Puis, M. Charles Barreau chante avec goût « Ribos del Lot » dont le refrain est repris par les orphéonistes. Le public applaudit vivement.

Mais voici Mlle Jeanne Couderc qui apparaît sur la scène et chante avec son beau talent « les Amours de Jean-Pierre », la « Bressairolo » et les « Vieilles de notre pays », de Pierre Calel. Les bravos éclatent vibrants et chaleureux.

M. Vialard se fait entendre dans la « Cavatine de Mireille » et « le Pays du Sourire ». M. Vialard, une fois de plus, est chaleureusement ovationné par le public cadurcien.

Mlle Germaine Ganiayre, dont le talent est justement reconnu et réputé, charme les auditeurs par l'interprétation de « S'il gagne la bataille », de Philippe Gaubert » ; « Ma poupée chérie » et « Chanson quercynoise ».

Le public applaudit vigoureusement, pendant longtemps la délicieuse artiste.

Et l'Orphéon reparaît et, à la grande joie des Cadurciens, il interprète avec humour de vieilles chansons bien locales : « Lo Fillo del Poysan », « Lo Togno », et « Lou Coucut ». Les bravos crépitèrent, les rires fusèrent, la joie était complète parmi tous les auditeurs.

L'Avenir Cadurcien fait entendre les « Echos du Quercy » puis une bourrée est dansée par un groupe de fillettes et de garçonnets que dirige avec entrain Pierrette Ludo. C'est la fin de la soirée. Musiciens, danseurs sont salués par les applaudissements du public qui se retire enchanté des deux bonnes heures passées sur les Allées et se rend sur la place Aristide-Briand où un bal populaire est organisé.

Les Cadurciens se souviendront avec plaisir de cette bonne soirée pour laquelle nous adressons aux organisateurs, à tous les interprètes de bien vives et sincères félicitations.

En émondant un chêne

M. Paul Bories, propriétaire à St-Jean-de-Laur, en émondant un chêne, s'est fait une profonde blessure au genou droit avec une hachette. Après avoir été examiné par M. le docteur Couderc, il a été transporté à l'hôpital de Cahors où il a reçu les soins de M. le docteur Rougier.

Infraction à un arrêté

Pour infraction à un arrêté municipal qui interdit aux forains de s'installer, les jours de foire, derrière le monument Gambetta, contravention a été dressée au forain Apharion Aram, d'origine arménienne.

Ivresse publique

Procès-verbal a été dressé au nommé Edouard Barry, demeurant rue St-James, qui était en état d'ivresse et provoquait du scandale sur le Boulevard.

Contravention

Pour défaut de plaque de contrôle à sa bicyclette, contravention a été dressée à M. Robert C..., de Mercuès, par la gendarmerie de Luzech.

EDEN

JEUDI, SAMEDI et DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)
Si vous voulez rire..., allez voir
La femme invisible
AVEC
Jean WEBER, Suzanne CHRISTY
Mady BERRY et BARON fils
EN COMPLEMENT :
ACTUALITÉS PARAMOUNT
ET
LE NUDISTE DES CHAMPS-ÉLYSÉES
Comédie

Odieux attentat

Mme Puel, demeurant au bourg de Puyourde, à la limite de l'Aveyron, avait envoyé sa fillette garder une chèvre dans un champ proche de la maison.

Une heure après, elle entendit le chien aboyer de façon anormale : elle se rendit sur les lieux pour voir ce qui se passait ; le chien qui était attaché au bord de la route, ne cessait pas d'aboyer en tirant sur sa corde.

Mme Puel ne trouva pas sa fille. Elle l'appela et peu après, elle la vit sortit d'une cabane isolée dans une attitude singulière et elle était accompagnée par un homme de 30 à 35 ans, de forte corpulence qui demanda un broc d'eau pour le radiateur de son auto arrêtée près de là, sur la route.

Mme Puel, le pria de se rendre à la ferme, mais en cours de route, elle interrogea la fillette qui avoua avoir été l'objet d'actes obscènes de la part de l'automobiliste.

Mme Puel demanda des explications à l'individu, mais celui-ci monta dans son auto et partit. Plainte a été portée et une enquête a été ordonnée pour retrouver l'individu. Les gendarmeries du Lot, de l'Aveyron et de la Haute-Garonne le recherchent.

Accident

M. Cambon, électricien à la Cie du Bourbonnais, s'est fait une déchirure musculaire, en déplaçant une échelle.

Douze jours d'incapacité de travail.

Accident du travail

En ouvrant la portière d'un wagon, M. Noël Dajan, employé à l'entreprise Jardie et Billard, à Cahors, s'est blessé à la main gauche. 15 jours d'incapacité de travail.

Fête du faubourg St-Georges

Nous rappelons que la fête du faubourg St-Georges sera célébrée les samedi 4, dimanche 5, et lundi 6 septembre. Les jeunes organisateurs n'ont rien négligé pour donner le plus vif éclat à cette fête qui, chaque année, obtient un grand succès.

Il en sera de même cette année.

Menaces

Mme veuve Lascroux, habitant la commune de St-Cirq-Madelon a porté plainte contre son gendre M. Vielmon, de Gourdon, qui aurait proféré contre elle des menaces.

Une enquête faite par la gendarmerie a établi que Vielmont avait déclaré qu'il ferait sauter la maison et ses occupants et qu'il était détenteur d'une certaine quantité de nobélite et de détonateurs.

Procès-verbal a été dressé contre Vielmon pour détention d'explosifs.

Collision d'autos

Deux autos sont entrées en collision à 400 mètres du château de Rocamadour. L'une était conduite par M. Miart, professeur au lycée de Reims, accompagné de sa femme et de ses deux enfants ; l'autre par M. Herbouse, marchand de vins à Paris, accompagné de sa femme, de sa fillette de 5 mois et de sa belle-mère. Ces trois dernières ont été assez fortement contusionnées.

Chien enragé

Le jeune Cathala, âgé de 5 ans, fils de M. Cathala, commis de culture à Gourdon a été mordu par un jeune chien avec lequel il jouait.

M. Sevary, docteur-vétérinaire, ayant constaté que le chien présentait tous les symptômes de la rage, l'enfant a été, aussitôt, transporté à l'Institut Pasteur, à Bordeaux, pour y subir le traitement antirabique.

Blessé par une tuile

Lundi en procédant à des travaux de démolition, le nommé Lafon André, manœuvre chez M. Lacombe, entrepreneur à Gourdon, a été blessé à la jambe droite, par une tuile tombée de plusieurs mètres de hauteur. Dix jours d'incapacité de travail.

Taureau tué par la foudre

Dimanche, à la suite d'un orage qui a éclaté sur la région de Souillac, la foudre est tombée sur la grange appartenant à M. Bournet, à Pinsac.

M. Bournet qui se trouvait dans la grange a été vivement commotionné, mais un taureau qui était à 1 m. 50 environ de lui, a été foudroyé.

Le feu s'est déclaré dans la grange qui a été complètement détruite.

Une auto tombe dans une vigne

Une auto conduite par M. Couderc, menuisier, par suite d'un dérapage, franchit la murette d'un chemin vicinal dans la commune de St-Médard-Catus et tomba d'une hauteur de 4 mètres dans une vigne.

M. Couderc n'a reçu que des contusions sans gravité.

Braconniers de pêche

Les gendarmes de St-Céré ont surpris le nommé Crouzat Jean, cultivateur à Frayssinhes, qui se livrait à la pêche à la main, dans le ruisseau « la Bave ». Procès-verbal lui a été dressé.

PALAIS des FÊTES

SAMEDI 4
DIMANCHE 5 SEPTEMBRE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)
Haute Ecole
Un film viennois de grande classe, une des meilleures productions européennes de l'année.
EN COMPLEMENT :
Route du Ciel
Un film sur l'aviation civile

En se baignant

Mme Berger, de Puybrun, se baignait dans la Dordogne, lorsque, soudain, elle perdit pied et, ne sachant pas nager, fut emportée par le courant.

Mlle Villers qui se baignait également, se porta à son secours et fut assez heureuse pour la ramener sur la berge. Nos félicitations à Mlle Villers.

Chute de vélo

Vendredi matin, M. Fernand Laffont se rendait à Bouziès-Haut, à bicyclette, lorsque dans le chemin de Ganil, près du pont du chemin de fer, il tomba, par suite du mauvais état de la route.

M. Laffont a reçu plusieurs contusions, mais sans gravité.

Collision

Une moto pilotée par M. Rey a heurté un charreton à bras conduit par M. Durand, sur la route de Lugagnac à Concots.

M. Durand a reçu quelques contusions mais sans gravité.

Coup de pied de cheval

M. Cadiergues, propriétaire d'Anglars-Lacapelle, était en train de soigner ses chevaux, lorsque l'un d'eux rua et l'atteignit en pleine poitrine. M. Cadiergues tomba. Relevé aussitôt, il reçut les soins de M. le docteur Cassan, qui constata que le blessé avait une côte fracturée.

Les Sports

La Pédale Cadurcienne

La Pédale Cadurcienne est heureuse d'informer le public qu'elle fera disputer, le 19 septembre prochain, son grand prix, une course régionale de 100 km. autour de Cahors.

En raison des prix qui seront d'ailleurs importants, il est certain que les toutes fines pédales seront à Cahors ce jour-là.

Pour terminer cette journée, un bal public est envisagé.

Un prochain communiqué donnera l'itinéraire et les noms des engagés.

Le Bureau.

Arrondissement de Cahors

Montgesty

La chasse. — L'association des chasseurs de Montgesty rappelle que la chasse est formellement interdite sur toute l'étendue du territoire de la commune, à tous les chasseurs étrangers à la commune ou aux communes limitrophes.

Le garde-chasse dressera impitoyablement procès-verbal à tout délinquant.

Nuzéjouls

Fête locale. — La fête locale de la commune de Nuzéjouls aura lieu les 11, 12 et 13 septembre prochain. Le Comité élabore actuellement un programme de choix qui sera inséré ultérieurement.

En attendant, nos ménagères qui ont à cœur de recevoir dignement leurs invités se mettent résolument à la besogne pour donner à leur intérieur l'apparat des grands jours. Une inspection minutieuse des poulaillers est d'ores et déjà effectuée et les poulets et poulardes qui doivent être « passés par les armes » sont déjà désignés.

Par ailleurs, le café restaurant Mioprel, qui a également le souci de recevoir dignement sa clientèle, s'occupe activement de son approvisionnement. Les amateurs de liqueurs fines et les plus fins gourmets trouveront de quoi se satisfaire.

Rostassac-Pontcirq

Syndicat des chasseurs. — Les chasseurs de la commune de Pontcirq se sont réunis à la mairie afin de former une société de chasse.

Les buts principaux sont : le repeuplement du gibier, sa protection contre le braconnage, la divagation des chiens, la destruction de la sauvagine et l'établissement d'une réserve. Le bureau ayant été constitué, M. Maury a été élu président, tous les membres présents lui ont donné mandat, afin que les statuts qui ont été dressés soient respectés, d'interdire la chasse à tout étranger à la commune et étranger aux communes limitrophes Ont décidé, en outre, que tous les invités même accompagnés devront se munir d'une autorisation écrite qui leur sera remise par le président afin d'éviter inutilement le déplacement des gardes et faciliter l'enquête dans le cas de dommages ou délits. — A. BESOMBES.

Lalbenque

Défense agricole. — Le Syndicat de défense agricole de Lalbenque s'est réuni en assemblée générale le dimanche 29 août, à la mairie, sous la présidence de M. Courdesses.

L'assemblée adopte le procès-verbal de la dernière réunion et des réunions de la Chambre Syndicale ; approuve les comptes de l'exercice se soldant par un excédent de recettes de 1.600 fr.; décide, sur la proposition du Trésorier, de déposer 1.000 fr. en compte courant à la caisse régionale du Crédit agricole ; demande, en raison des absences trop nombreuses, dues à l'âpreté des travaux en cours, de provoquer une nouvelle assemblée générale fin septembre.

Elle donne mission à son bureau de vérifier l'état du trieur, de rechercher les moyens de le remettre en fonctionnement, invite tous les adhérents à veiller dans leur région que son emploi soit exclusivement réservé aux membres du syndicat ayant acquitté leur cotisation.

Elle propose de verser les cotisations au trésorier contre reçu individuellement ou par délégué, dans chaque bureau choisi par ses voisins et qui devra se faire inscrire par le président sur la liste des syndics agréés.

Considérant que les familles exploitant directement leurs terres, qu'elles rachètent en partie à chaque mutation par décès et dont elles paient le loyer à l'Etat sous forme de contributions directes et indirectes ; qu'elles peuvent être considérées comme ouvrières travaillant à leurs risques et périls : accidents, pertes sur leurs instruments de travail vifs ou morts, calamités atmosphériques multiples, maladies entraînant l'emploi de salariés avec obligations des charges sociales y afférentes ; d'autre part le rythme des évolutions naturelles des cycles dans l'ordre animal, régional, cultural auquel leur profession est assujettie et rendant impossible au cultivateur la limitation des heures de travail.

Emet le vœu :

Que le bénéfice de l'allocation familiale soit étendu aux familles des exploitants ruraux, propriétaires, fermiers, métayers, à charge de la collectivité nationale et au même titre qu'aux familles de salariés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

En fin de séance, le trésorier verse les intérêts des parts de la coopérative aux porteurs présents et reçoit les cotisations.

St-Martin-Labouval

Obsèques. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme veuve Peyre, décédée à l'âge de 72 ans. Ses obsèques ont été célébrées au milieu d'une nombreuse assistance qui a témoigné de vives sympathies à la famille à laquelle nous adressons nos sincères condoléances.

Parnac

Fête votive. — La fête votive de notre commune aura lieu dimanche 5 et lundi 6 septembre. Le programme des fêtes est des plus chargés : jeux divers, courses en sacs, en bicyclettes, mât de cocagne, dans la journée.

Le soir, grand bal et attractions diverses, embrasement général de la plaine de Saulinières et du château de Régagnac.

Comme tous les ans, nombreux seront les visiteurs qui viendront à Parnac.

St-Cyprien

Grande fête votive. — La fête annuelle qui aura lieu dimanche 19 courant à St-Cyprien s'annonce comme devant être particulièrement brillante. Le Comité des fêtes a en effet fait appel à la collaboration des syndicats des agriculteurs de la vallée du Lendou et ce dernier a décidé d'organiser pour la première fois « *un grand concours de danses anciennes, régionales, costumées.*

Afin de donner à cette manifestation toute l'ampleur qu'elle mérite, le syndicat a sollicité et obtenu le Patronage de M. le Ministre de l'Agriculture, qui sera officiellement représenté et aura a ses côtés, M. René Besse, député, ancien ministre, qui présidera le jury.

Devant les preuves d'intérêt portés au syndicat, les organisateurs ont redoublé d'efforts, afin de se montrer dignes de l'honneur qui est fait à notre vallée.

Un programme de réjouissances a été créé et nous en donnerons le détail complet la semaine prochaine, mais dès à présent nous pouvons annoncer :

1° Les jeux d'enfants (courses à la brouette, en sacs, etc.).

2° Courses à pied (3 kilomètres et vitesse).

3° Courses de bicyclettes (nationales et internationales) avec la participation de tous les cracks régionaux.

Les engagements pour ces diverses épreuves sont reçus contre la somme de 2 fr. chez M. Gaston Carles, St-Cyprien, Lot.

Toutes ces courses seront dotées de prix importants.

Profitant de la présence de M. le représentant de M. le ministre de l'agriculture et de M. Besse, député, ancien ministre, le comité des fêtes inaugurera le kiosque à musique, qu'il a fait construire, grâce à l'appui bienveillant de la municipalité.

Devant la portée de ces manifestations inconnues jusqu'à ce jour dans notre région, les organisateurs ont fait appel à la Maison Mandon T.S.F. à Cahors, pour installer microphone et hauts parleurs. D'autre part, ils sont actuellement en pourparlers avec les postes de Radio-Toulouse et Toulouse-Pyrénées pour que soient radiodiffusés le concours des danses anciennes et les discours qui seront prononcés.

En ce qui concerne le concours de danses, les engagements gratuits sont reçus chez M. Gaston Carles. Il se disputera par couple (homme et femme) et comportera des danses que les concurrents pourront choisir parmi les suivantes : *Polka piquée ; Autrichienne ; Scottisch double ; Mazurka; Valse Vienne ; La Républicaine ; l'Américonge ; l'Auvergnate.* Chaque couple recevra des points pour la façon de danser et la présentation. Le vainqueur sera celui ayant totalisé le plus grand nombre de points. Ce concours est fixé entre 16 et 17 heures (heure légale).

Pour la musique, le Comité des fêtes a fait appel au Modern'Jazz Cadurcien et à huit de ses artistes de Toulouse, sous la direction du célè-

bre accordéoniste Rougier, c'est tout dire, et les danseurs sont assurés de ne pas chômer.

En prévision de l'affluence des visiteurs, il sera créé des parcs de voitures. Des poteaux indicateurs signaleront les stationnements autorisés et les arrêts des véhicules. Des commissaires seront spécialement chargés du service des renseignements.

En ce qui concerne les illuminations, elles seront grandioses, les monuments publics seront éclairés et le village sera entièrement embrasé lors de l'apothéose.

Ce sera dans un cadre agréable, accueillant que se dérouleront les diverses réjouissances prévues. St-Cyprien, une fois de plus, va rénover l'âge d'autrefois. Qu'il en soit félicité.

A PARIS

Voyageurs, Touristes Compatriotes

descendez à l'hôtel MALHER

5, rue Malher, 5 (rue de Rivoli)

Métro : Saint-Paul

PARIS (4e)

TOUT LE DERNIER CONFORT

SALLES DE BAINS

RECOMMANDÉ AUX FAMILLES

CHAMBRES A UN LIT

de 15 à 24 francs par jour

FLOIRAC (Originaire du Lot) *Propriétaire*

Téléphone ARCHIVES 60-92

Hôtel recommandé par le *Journal du Lot*

Arrondissement de Figeac

Figeac

Au Conservatoire de Musique de Toulouse. — C'est avec un bien vif plaisir que nous apprenons le brillant succès obtenu par notre jeune compatriote M. Marius Martres, soldat et membre de la musique militaire du 14e R.I. de Toulouse, qui vient d'obtenir une première médaille pour clarinette au récent concours du Conservatoire de musique de Toulouse.

Ce brillant succès ne surprendra personne, car depuis longtemps déjà, à l'occasion des divers concerts donnés par l'Harmonie, les Amis Réunis de notre ville, dont le jeune musicien est membre, le talent de M. Martres avait été fort remarqué et applaudi.

Nous sommes heureux de lui adresser, à cette occasion, nos bien vives félicitations, que nous étendons à ses parents, et à son chef de musique M. Escudié, le sympathique chef de l'Harmonie.

Dans l'enregistrement. — C'est avec un vif plaisir que nous apprenons que Mlle Marcelle Cayrouse, employée auxiliaire au bureau de l'enregistrement de Figeac, vient d'être nommée dame-employée auxiliaire à Loches.

Avec le regret que nous cause le départ de cette aimable demoiselle, nous lui adressons, avec nos bien vives félicitations, nos souhaits de réussite dans sa nouvelle résidence.

Perception. — Dans le récent tableau d'avancement des percepteurs, nous avons relevé avec plaisir le nom de notre compatriote, M. Marcel Palis, percepteur à Salers (Cantal), qui vient d'être élevé sur place au 2e échelon de la 2e classe.

Nos cordiales félicitations.

Médaille d'honneur des Chemins de fer. — C'est avec le plus grand plaisir que nous apprenons que la médaille d'honneur des Chemins de fer a été décernée à nos compatriotes dont les noms suivent : Arnaud Marcel, employé, 30 ans de services ; Bouyssi Elie, employé principal ; Huc Elie, ex-cantonnier à Figeac; Lacaze Odillon, employé principal et Thomas Marcel, chef d'entretien principal, tous de Figeac, comptant plus de trente années de services.

A tous ces braves agents de la Compagnie P.-O.-Midi, nous adressons nos bien sincères félicitations.

Conséquences d'une coupure. — Navare (Edouard), ouvrier menuisier chez M. Nozières, entrepreneur de menuiserie à Figeac, au cours de son travail, s'est fait une plaie profonde à la main droite, qui entraînera une incapacité de travail de dix jours d'après le certificat médical délivré par le docteur L. Cantatoube.

Concours musical de Capdenac. — Nos lecteurs sont informés que la ville de Capdenac organise pour les 4, 5 et 6 septembre 1937 un grand concours international de musique auquel de très nombreuses sociétés d'harmonie, trompes, fanfares, chorales, etc..., prendront part.

Ce concours aura lieu sous la présidence de hautes personnalités.

La musique du 17e corps d'armée prêtera son concours.

Cette solennité donnera lieu à des courses pédestres, de vélo, de lâchers de pigeons et à de nombreuses attractions.

Si à cette occasion, il est organisé des trains supplémentaires, nos lecteurs seront prévenus en temps utiles.

Puybrun

Incendie. — Dimanche vers 23 heures, un commencement d'incendie a éclaté dans l'arrière-magasin de M. Salesse, épicier.

Une voisine, Mme Lacam, donna l'alarme, les secours arrivèrent et le feu fut rapidement éteint. Les dégâts ne sont pas très importants.

Cajarc

Violent incendie. — Nous avons sommairement annoncé dans le numéro de dimanche du *Journal du Lot*, l'incendie de la maison et de la grange de M. Cassayre Marcelin, dit Bronquet.

Voici maintenant des détails sur ce sinistre qui eût dégénéré en catastrophe si malheureusement il eût fait du vent.

Le 26 au matin, vers minuit et demi, une voix de femme cria dans notre rue, en face l'hôtel Calmettes : « Le feu est à la grange de Cassayre ! » Aussitôt, M. Calmettes téléphona à la gendarmerie et au poste des pompiers.

Les secours sont rapidement organisés par les voisins pendant qu'arrivent les deux pompes à bras, en attendant la mise en batterie de la moto-pompe.

Le tambour bat la générale et tout Cajarc venant au secours, trois chaînes sont organisées. Mais on constate qu'il n'y avait d'autres ressources que de préserver les maisons voisines dont les volets et le bord de la toiture commencent à brûler.

Enfin la moto-pompe fut actionnée et l'on se rendit maître du feu.

Si malheureusement il eût fait du vent du nord, c'est au moins une dizaine de maisons qui auraient été incendiées entre l'avenue de Cadrieu et celle de la gare.

Nous sommes heureux d'avoir à féliciter nos pompiers et leur chef, le lieutenant Fréjaville, la gendarmerie qui a très bien organisé le service d'ordre et enfin la population qui a été tout entière d'un dévouement absolu.

Les pertes sont très importantes, rien n'ayant pu être sauvé et c'est, pliés dans leurs draps, que les membres de la famille Cassayre ont fui le feu.

Ils ont été hospitalisés et habillés par des voisins. Une souscription est ouverte en leur faveur. Malheureusement ils n'étaient pas assurés.

Cet incendie comporte pour nous un enseignement. Il a fallu un certain temps pour établir la grande conduite de la moto-pompe. Pourquoi ne pas faire la dépense d'une conduite en ciment entre le bord de la rivière et la place de la mairie avec une borne de prise d'eau à chaque extrémité. Les pompiers n'auraient plus qu'un réseau restreint à développer.

Marcilhac

« La Diane du Quercy » à Marcilhac. — Notre petite cité reçut, lundi 30 août, la visite de plusieurs membres de « La Diane du Quercy ».

Quelques artistes faisant partie de cette société eurent l'amabilité de se dépenser en faveur de la population de Marcilhac.

Les ruines de l'Abbaye eurent tôt fait de se transformer en théâtre de la nature. Ce cadre peu banal, formé de colonnes tronquées, de pilastres, d'arceaux d'ouvertures aux encadrements mutilés, se prêtait admirablement à l'exécution du folklore.

Nous avons passé d'agréables moments à écouter les voix pures de Mlles Gagnayre et Couderc, les beaux poèmes patois, dits avec art par M. l'abbé Cubaynes.

Nous prions nos distingués visiteurs, M. Calméjane-Course, directeur de « La Diane », de vouloir bien accepter nos remerciements et nos félicitations.

Le restaurant Ortalo servit à nos hôtes un excellent repas.

Saint-Céré

Etat civil du mois d'août. — Naissances : Paul Canet, à La Meyhardie ; Marie-José Sol, place de l'Eglise.

Décès : Louis Saint-Chamant, mécanicien, 57 ans, place Gambetta ; Jean Laribe, 73 ans, place Jean-Jaurès; Adeline Mazet, veuve Laborie, 76 ans, rue de la République ; Catherine Fourès, 77 ans, hôpital-hospice ; Jules Bedou, 81 ans, avenue Docteur-Roux ; Henri Rossignol, maçon, 48 ans, aux Tuileries.

Mariage : Charles Viersou, ouvrier boulanger, faubourg Lascabanes et Anne-Marie Tournié, sans profession, à Saint-Vincent-du-Pendit.

Abattoir. — Pendant le mois d'août, il a été abattu :

Animaux consommés en ville : 11 bœufs, 106 veaux, 6 moutons, 20 brebis, 69 agneaux, 33 porcs. Au total : 245 animaux ayant produit 13.674 kilos de viande net.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Journée des « Amitiés gourdonnaises ». — On sait que le Syndicat d'Initiative a organisé pour le 12 septembre une journée pour permettre à un grand nombre de « déracinés » de se trouver réunis avec beaucoup de leurs amis dans le sein du Syndicat.

Cette journée comprendra : le dépôt d'une gerbe au Monument aux morts de la guerre, l'ascension de l'esplanade du château, l'assemblée générale de tous les cotisants à la mairie, un repas amical à midi au restaurant Bissonnier et auquel tout le monde peut prendre part, les dames étant spécialement admises. Le soir, à 20 h. et demie, concert musical suivi d'un bal.

On est prié de vouloir bien se faire inscrire *d'urgence* pour le repas dont le prix est fixé à 25 francs, café compris.

Nous espérons que tous les amis de Gourdon feront de leur mieux pour participer d'une façon quelconque à cette journée de l'Amitié.

Grande Kermesse. — La saison estivale de Gourdon se terminera par une grande kermesse, le dimanche 26 septembre.

Tous ceux qui reviennent chaque année pour goûter la promenade de l'arbre-rond et son panorama si varié, l'ascension du château et l'étendue splendide de son horizon, le charme moyenageux des rues tortueuses et des murs semés d'ogives et de meneaux ; tous ceux qui, habitants de la Bourriane ou du Causse, ne manquent aucune de ses manifestations commerciales, sportives ou artistiques, auront à cœur d'y assister.

Le programme en sera détaillé régulièrement chaque semaine.

Souillac

Marché du 30 août. — Par suite de la grande affluence d'étrangers et de touristes dans notre localité, notre marché du lundi 30 août a été très important et bien approvisionné. Voici les cours pratiqués :

Poules et canards, 5 fr. ; poulets de grain, 6 fr. ; pintades, 7 fr. ; lapins, 3 fr., le tout le demi-kilo ; œufs, en petite quantité, 5 fr. la douzaine ; pigeons communs, 8 fr. ; grossses espèces, 12 fr., le tout la paire.

Fromage de cantal, 10 fr. ; beurre du pays, 12 fr. le kilo ; petits fromages de lait de chèvre, 4 fr. 50 ; de lait de vache, 4 fr. la douzaine.

Fruits : pêches, en très petite quantité, 8 fr. la douzaine ; prunes reine-claude, 2 fr. ; chasselas, 4 fr. le kilo ; melons, de 1 fr. 50 à 5 fr. la pièce ; poires, 7 fr. la douzaine.

Légumes : en raison de la sécheresse persisante, les légumes se sont vendus à des prix très élevés et rapidement enlevés. Pommes de terre, 1 fr. 75 le kilo ; carottes, navets, poireaux, 1 fr. 50 le paquet ; salsifis, 2 fr. 50 la botte ; choux pommés, 2 fr. 50 à 3 fr. ; salade, 1 fr. 50 le pied.

St-Germain-du-Bel-Air

Concours agricole. — Un concours agricole sera organisé par le comice agricole de St-Germain, le dimanche 12 septembre 1937.

Ce concours est réservé aux agriculteurs du canton de St-Germain et de Gourdon.

Conseil municipal. — Dimanche prochain, 5 septembre, à 9 heures du matin, réunion du conseil municipal.

Que vous tiriez de la Terre profits ou agréments, vous êtes défendu et conseillé par

L'AGRICULTURE NOUVELLE

Ses fameux articles de défense paysanne font autorité depuis cinquante ans

SES PETITS CONSEILS (Réponses à nos lecteurs) vous tirent d'embarras

SES PETITES ANNONCES font vendre ou trouver tout ce que l'on veut

Vous avez besoin de

L'AGRICULTURE NOUVELLE

un peu chaque jour

Voir, dans le numéro de cette semaine, la liste des primes intéressantes offertes aux abonnés pendant quelques jours seulement

Abonnements : FRANCE ET COLONIES, 26 francs par an 18, rue d'Enghien, PARIS

En vente partout : LE NUMERO : 60 CENTIMES

Envoi franco d'un spécimen contre 0.60 en timbres

Dernière heure

Sur le canal du Berry

De Bourges. — Des infiltrations ont causé d'importants dégâts à l'armature du canal du Berry, à l'écluse de Pierrelay, près de Bourges. Le trafic sur cette voie a été interrompu. Plus de 50 péniches sont immobilisées entre Vierzon et Bourges.

La motorisation allemande

De Berlin. — L'Allemagne poursuit activement le développement de sa motorisation. Il existe, actuellement, dans tout le Reich 25 de ces écoles propres à l'enseignement en terrain accidenté. 50.000 hommes y sont formés annuellement. La 26e école va être inaugurée.

Matador blessé

De Bilbao. — Mercredi, au cours d'une corrida, dans une pose de banderilles, le célèbre matador Manolo Bienvenida a été très gravement blessé.

Bombardement de Port-Bou

De Perpignan. — Trois hydravions biplans trimoteurs, peints en blanc et portant deux cercles noirs à chacune de leurs ailes et à l'extrémité de celles-ci ont survolé, mercredi, la Casta Brava de Llansa à Port-Bou et l'ont bombardée pendant 30 minutes, de 18 h. 30 à 19 heures.

Famille victime de la foudre

De Rome. — A Doganello, près de Littoria, une famille qui habitait dans une chaumière a été décimée par la foudre. La mère et les trois enfants ont été tués sur le coup. Le père et trois autres enfants ont été sérieusement atteints et on désespère de les sauver.

208 kilomètres à pied, en deux jours

Voici ce qu'écrit M. Charpentier, à Montereau (Loiret) : « J'étais très fatigué par mon dur métier de charron. Or, je suis amateur de marche et je devais faire le Circuit du Centre à pied, le 12 et le 13 mai. Le parcours était de 208 kilomètres. Huit jours avant la dure épreuve, j'ai pris de la Quintonine et grâce à elle mes forces sont revenues : je suis arrivé quatrième ». Un flacon de Quintonine permet de faire, pour 4 fr. 95 seulement, un litre entier de délicieux vin fortifiant qui tonifie les muscles, augmente la résistance et permet les plus grands efforts. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

Pendant vos vacances profitez des beaux voyages

11, 12, 13, 14 septembre

3 jours Biarritz, 1 jour Lourdes

M. BESSIÈRES, Entrepreneur de transports à Nadillac, organise un voyage à Biarritz et Lourdes.

DEPART le 11 septembre, à 5 heures, devant la Mairie de Cahors ; arrivée à Biarritz à 11 heures. Par Villeneuve-sur-Lot, Mont-de-Marsan, Dax, Bayonne et Biarritz.

RETOUR par Pau, Lourdes, Tarbes, Auch, Montauban, Cahors, le 14 septembre à 20 heures.

Prix par personne : 230 francs

Comprenant tous les frais, hôtel et pourboire compris.

Pour tous renseignements et se faire inscrire chez M. Ludo ROLLÈS, Boulevard Gambetta, Cahors, ou chez M. BESSIÈRES, Nadillac (Lot).

Pèlerinage de Rocamadour

M. Teyssèdre, comme tous les ans, assurera un service régulier tous les jours du 8 au 15 septembre. Départ Hôtel de Ville. Se faire inscrire, 6, rue de la Chartreuse, Cahors.

Fêtes de Luzech

A l'occasion des fêtes de LUZECH, le Garage ARTIGALAS met à la disposition du Public un service de cars CAHORS-LUZECH et retour, permettant d'assister à la Fête de nuit du mercredi 8 septembre.

Départ : Mairie de CAHORS à 20 heures précises.

Retenir ses places dès maintenant 111 boulevard Gambetta.

A VENDRE

Machine à coudre

SINGER

Canette centrale, bonne occasion, marche parfaite.

S'adresser : 17 quai St-Georges (vers l'église) *Cahors.*

A VENDRE

Important fonds de commerce

Droguerie et Epicerie

gros et détail

avec stock important de marchandises

Affaire très intéressante à enlever de suite

S'adresser sans retard à L. CONQUET, Arbitre de Commerce, 41, Boulevard Gambetta, à Cahors. Téléphone: 178-179.

ON DEMANDE

Une bonne

Sérieuses références

S'adresser : 12, Quai Ségur

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de foie de Morue

PRIX DU FLACON : 15 francs

Un seul modèle de Flacon

-:- GRANDEUR UNIQUE -:-

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Pèlerinage de Rocamadour

Comme chaque année, à l'occasion du Pèlerinage, le garage **Artigalas** organise du 8 au 15 septembre, un service quotidien de cars **CAHORS-ROCAMADOUR** et retour.

Les personnes désirant effectuer le déplacement en groupe ou individuellement, sont priées de se faire inscrire à l'avance, 111, Bd Gambetta.

MARCHANDS DE FUTAILLES TONNELIERS ET REVENDEURS

La récolte sera belle, la vente des futailles active, mais les futs seront chers et introuvables, munissez-vous sans retard.

La tonnellerie Barreau

à MONTAUBAN, Téléphone 2-14

vous livrera les meilleures futailles, aux meilleurs prix. Admirable lot de demi-muids et futailles d'occasion, bon goût et parfait état

Tonnellerie BARREAU, Montauban

ETUDE

DE

Maître Pierre TRIADOU

Notaire à Cahors

83, Boulevard Gambetta, 83

VENTE

DE

FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître TRIADOU, notaire à Cahors, les trente et trente et un août mil neuf cent trente-sept,

Madame Fernande COMBES, restauratrice, demeurant à Cahors, épouse de Monsieur Adolphe MAUREL, a vendu à Madame Sylvanie BALAGAYRIE, sans profession, épouse de Monsieur Louis BES, employé d'octroi, avec lequel elle demeure à Cahors, un fonds de commerce de café-restaurant que Madame MAUREL-COMBES exploitait à Cahors, rue Nationale, numéro 16, sous l'enseigne « **Café Maurel** ».

Domicile a été élu pour les oppositions en l'étude de Maître TRIADOU, notaire à Cahors, où tout créancier pourra faire opposition sur le prix jusqu'à l'expiration des dix jours consécutifs à l'insertion qui renouvellera la présente.

Pour premier avis,

P. TRIADOU.

ETUDE

DE

Maître Robert SÉGUY

LICENCIÉ EN DROIT

Avoué à Cahors, 1, rue St-Pierre

EXTRAIT

D'UN

JUGEMENT DE DIVORCE

D'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de première instance de Cahors le premier juillet mil-neuf-cent-trente-sept, enregistré, signifié, à avoué et à partie,

Entre : Monsieur MONCONTIÉ Raymond, Tailleur, demeurant à Cahors, rue des Remparts numéro sept,

Et : Madame DEGA Renée-Angèle, épouse MONCONTIÉ Raymond, avec lequel elle est domiciliée de droit, mais résidant en fait à Paris, rue Rocroy, numéro neuf,

Il appert que le divorce a été prononcé d'entre les époux MONCONTIÉ-DEGA aux torts et griefs de la femme et au profit du mari.

Cahors, le 2 septembre 1937.

Pour extrait,

signé : R. SÉGUY.

Feuilleton du « *Journal du Lot* » 41

L'AMOUR ENCHAINÉ

PAR

CONCORDIA MERREL

Traduit de l'anglais

par E. de SAINT-SEGOND

— Quoi ? dit-il.

— Je ne pouvais indiquer aucune référence : à deux ou trois reprises, en me présentant, j'ai dû expliquer que les dernières personnes chez qui je travaillais m'avaient injustement attribué la responsabilité d'un fait où je n'avais aucune part et que je les avais quittées pour cette raison. Eh bien, vous ne l'ignorez pas, ce genre d'aveu ne vous ouvre pas précisément les portes à deux battants !

Elle termina en faisant une moue significative.

— Quel fait précis vous ont-ils reproché à tort ? demanda-t-il d'une voix troublée, en pâlissant soudain.

— Vous avez assisté à la scène qui a suivi la découverte du télégramme, tombé de mon sac, par M. Robson.

Une expression d'effroi passa à ce moment dans les yeux de Leslie qui demanda :

— Est-ce donc cette raison qui a compliqué votre situation ?

— Bien entendu ce brusque renvoi me causait de très sérieux embarras. Et, Leslie, c'est rudement chevaleresque et gentil à vous de m'avoir servi de répondant, comme vous l'avez fait. Pourquoi devriez-vous avoir confiance en moi après cette aventure ?

Leslie se repencha sur son assiette, au lieu de répondre, de façon à dissimuler son visage.

Maud reprit d'une voix douce :

— Vous m'avez rendu un service signalé, Leslie. N'y a-t-il rien que je puisse faire pour vous, en retour ?

— Vous dites que je vous ai rendu un service ? cria-t-il, et faisant un effort sur lui-même, il ajouta d'un ton indifférent : Cela ne vaut pas la peine d'en parler ! Enchanté, etc., etc. Mangez plutôt votre pitance comme une petite fille bien sage et ne posez pas de questions à votre frère aîné !

Maud dut renoncer à lui témoigner sa gratitude.

Pendant les semaines qui suivirent, Maud s'aperçut que Leslie cherchait toutes les occasions de lui faciliter sa nouvelle tâche. Il travaillait dans la même pièce et leurs pupitres se faisaient face ; parfois, en levant les yeux, elle le surprenait en train de la regarder avec une expression qui la déroutait ; elle se sentait perplexe à son sujet.

Un jour qu'elle le remerciait d'un petit service qu'il venait de lui rendre, il ne put se contenir et s'écria :

— Ne me remerciez pas, ne me remerciez plus jamais ! entendez-vous ! ne le faitez pas ! Je ne puis avaler vos remerciements.

De plus en plus intriguée, Maud promit néanmoins, pour le contenter, de s'abstenir désormais.

Leslie, de son côté, traversait une mauvaise période. Il avait depuis peu découvert qu'il avait une conscience et les conséquences en étaient fort désagréables. De plus, les dernières semaines qu'il venait de passer en compagnie de Maud lui avaient apporté une autre révélation : il était également affligé d'un cœur !... un cœur véritable, capable d'émotions profondes et non plus un organe de papillon qui se pose alternativement sur chaque fleur rencontrée !

Leslie était tombé amoureux de Maud ; si profondément amoureux qu'il en était arrivé à se demander, en faisant preuve d'une humilité toute nouvelle chez lui, s'il était digne de l'aimer ? Quant à être aimé en retour, il n'en envisageait même pas la possibilité !

Il s'était en quelque sorte penché sur son propre visage pour se regarder droit dans les yeux : cette inspection ne lui avait pas donné satisfaction. C'était la première fois qu'il éprouvait un sentiment assez fort pour être préoccupé de sa personnalité morale. En découvrant tant de faiblesses et de vilenies au fond de lui-même, il éprouva un grand dégoût.

Il chercha à rassurer sa conscience en pensant qu'il n'était sans doute ni meilleur ni pire que la majorité de ses contemporains, mais le souvenir du honteux marchandage qu'il avait consenti avec Anderson Kent lui faisait aussitôt monter le rouge au visage et il était forcé de reconnaître que le bagage moral d'un jeune homme moyen ne comportait pas de remords de ce genre. Il ne pouvait récuser le verdict de sa conscience enfin réveillée : il valait sans aucun doute moins que la plupart des hommes.

Le pauvre Leslie souffrait cruellement et il n'avait même pas l'espoir d'échapper à la cause de son tourment qui résidait précisément au fond de lui-même.

Pendant ce temps la vie s'écoulait monotone pour Maud. Dès qu'elle fut financièrement en mesure de le faire elle remit le petit appartement dans son état primitif.

Elle s'appliquait à introduire un peu d'ordre dans le chaos de l'existence de son père qui n'en éprouvait d'ailleurs aucune gratitude. Au début, elle avait éprouvé quelque difficulté à s'habituer à la routine du bureau après la vie libre et variée de Pinewoods. D'autre part, elle souffrait de la laideur de Londres après le frais visage de la campagne et aussi de l'exiguïté des pièces en comparaison des aises d'une grande maison. Mais Maud avait heureusement appris, dès son enfance, à prendre les choses comme elles viennent et cette discipline lui servit de nouveau. Aussi bien il y eut quelques jours marqués à l'encre rouge : un après-midi, en rentrant de son bureau, elle trouva David Qayne qui l'attendait sur le palier de l'étage... En l'apercevant debout dans l'encadrement de la porte d'entrée, elle ne put d'abord en croire ses yeux et, une fois convaincue de la réalité de cette vision, elle éprouva une si intense émotion qu'elle ne put trouver de mots pour l'exprimer. Mais elle se remit vite et quand David ôta son chapeau en lui tendant amicalement la main, elle dit avec un rire léger :

— Vous ! quel surprenant individu ! Y a-t-il longtemps que vous attendez ?

— Non, je n'ai sonné qu'une fois, mais il ne paraît y avoir personne.

— Je suppose que papa est sorti, répondit-elle en introduisant la clé dans la serrure... Entrez...

Ils pénétrèrent ensemble dans l'appartement :

— Me voici ! dit-il en prenant la chaise que Maud venait de lui avancer. Je suis appelé à rester à Londres un ou deux jours pour mes affaires et j'en ai profité pour vous apporter un message de Muriel.

— Ah ! quel est-il ?

— Je lui ai dit, en prenant congé, que je me proposais de venir vous voir et elle m'a répondu : « Dites à Maud, en lui apportant mon plus affectueux souvenir, qu'elle ne manque pas, pendant votre bref séjour, de vous entraîner dans le tourbillon des plaisirs de la capitale ! » Ils se mirent à rire l'un et l'autre. En conséquence je me mets entre vos mains ! Maud, quel programme proposez-vous ?

— Indiquez-moi vos préférences.

— Que diriez-vous d'un dîner au restaurent et du music-hall ?

— Elle s'aperçut alors qu'il était en habit sous son pardessus.

— Ce serait simplement délicieux, dit-elle.

— J'imagine que ce sera charmant d'être frivole en votre compagnie. Puis il ajouta après un moment : Par Jupiter, je suis heureux de vous revoir. Vous ne pouvez vous imaginer à quel point vous nous manquez à Muriel et à moi.

Il passa comme un frisson sur le visage de Maud au contact du regard amical et appréciateur posé sur elle.

— Je puis vous assurer, pas réciprocité, que vous m'avez beaucoup manqué !... l'un et l'autre, répondit-elle un peu gauchement.

Après avoir confortablement installé son visiteur, Maud entra dans sa chambre pour changer de robe... Elle réapparut bientôt dans une gaine de soie verte qu'il lui connaissait : ses yeux brillaient, ses joues étaient roses, ses lèvres rouges. Maud avait résolu de ne rien laisser paraître de l'émotion intérieure qui l'étreignait.

(*A suivre*).

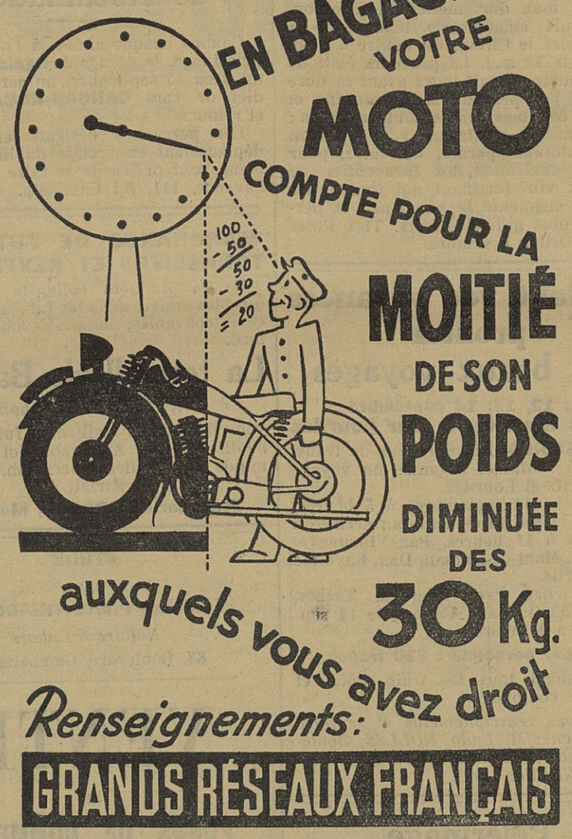

Bibliographie

LE GRAND MEMENTO ENCYCLOPÉDIQUE LAROUSSE

Au remarquable traité de Physique que nous avons signalé, le *Grand Mémento Encyclopédique Larousse* ajoute dans les fascicules dernièrement parus un très complet et très moderne traité de Chimie. De brefs alinéas nous définissent avec clarté les notions fondamentales de cette science. Ils sont suivis d'une importante série d'études méthodiquement ordonnées sur les « espèces chimiques » et sur les transformations dont chaque élément est susceptible. Les auteurs terminent par une revue des applications de la chimie. Mieux peut-être que maints volumineux ouvrages, ce traité nous donne une idée précise des conceptions de la science d'aujourd'hui, de l'infinie variété de la matière dans la nature et des immenses ressources que l'industrie a su en tirer pour notre utilité et pour notre agrément.

ALGER à 36 h. de PARIS par PORT-VENDRES

Transbordement direct du train au paquebot

La voie la plus rapide entre Paris et Alger est celle de Paris-Quai-d'Orsay-Toulouse-Port-Vendres.

La traversée est assurée en 20 h. 30 par les rapides et confortables paquebots de la Compagnie de Navigation-Mixte ; ces paquebots modernes sont pourvus des dispositifs de sécurité les plus perfectionnés.

Dans le sens France-Algérie, ils correspondent à un train-paquebot partant de Paris-Quai-d'Orsay les mardis et samedis soirs, à 19 h. 25 (toutes classes, couchettes de 1re classe, wagon-lits de 1re et 2e classes entre Paris-Quai d'Orsay et Port-Vendres-Ville et wagons-restaurant) ; l'arrivée à Alger a lieu le surlendemain matin, à 7 h. 00 (durée totale du voyage, 35 h. 40).

C'est non seulement la voie la plus courte, mais celle qui traverse les eaux les mieux abritées.

PÈLERINAGE A ROCAMADOUR (8 au 15 septembre 1937)

P.-O.-Midi délivrera à ces dates pour Rocamadour au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de :

Brive à Tulle et à St-Denis-près-Martel ; Aurillac à St-Denis-près-Martel et à Capdenac ; Flaujac, Cahors, Villefranche-de-Rouergue, Décazeville, Rodez à Capdenac, ainsi que des gares de Martel, Souillac et Gourdon. Des billets spéciaux d'aller et retour, en 3e classe, à demi-tarif, avec minimum de 5 francs pour les adultes et de 3 francs pour les enfants de 3 à 10 ans.

Valables deux jours, sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

UTILISEZ LE « COLIS AGRICOLE »

Vous écoulerez plus facilement les produits de votre exploitation en utilisant les *Colis agricoles* (jusqu'à 50 kilos).

Vous êtes dans une localité desservie par un service de factage ou de réexpédition P.-O.-Midi ? Faites-les enlever chez vous. Sinon, déposez-les au bureau du correspondant de la S.T.A.P.O. le plus proche.

Ils sont transportés à la gare pour un prix minime : 10 kilos, 1 fr. ; 10 à 30 kilos, 2 fr. ; 30 à 50 kilos, 3 fr.

Ils sont acheminés très rapidement. Ils sont livrés gratuitement à domicile (par les Services de factage).

Ils peuvent être expédiés en port dû.

Economie... simplicité... rapidité.

FOIRE DU PIN A AGEN (20 septembre 1937)

P.-O.-Midi délivrera, ce jour, pour Agen, au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de :

Marmande à Montauban, Penne à Tonneins, Castillonnès à Villeneuve-sur-Lot, Le Buisson à Auch, Cahors à Monsempron-Libos, Condom à Port-Sainte-Marie, des billets spéciaux d'aller et retour, en 3e classe, à demi-tarif, avec minimum de perception de 5 fr. pour les adultes et de 3 fr. pour les enfants de 3 à 10 ans.

Valables le jour de la délivrance, sans faculté de prolongation.

Renseignez-vous dans les gares intéressées.

A BON MARCHÉ...

Puisque vous avez des produits à vendre, des affaires à traiter, des achats à faire,

Venez au Marché de Cahors

Mais avant de prendre le train, n'oubliez pas de vous munir d'un :

Billet de marché

50 0/0 de réduction

sur les prix des billets simples à place entière pour l'aller et le retour en 3e classe.

Ces billets sont délivrés tous les jours de marché et de foire de Cahors, par toutes les gares sur les sections de ligne de Gourdon, Cajarc, Caussade et Fumel à Cahors.

Ils sont valables à l'aller dans tous les trains permettant d'arriver à Cahors avant 14 heures, au retour dans tous les trains à partir de 10 h. et permettant de revenir au point de départ dans la même journée.

P.-O.-MIDI

Passez d'heureux dimanches dans l'une des localités suivantes, en utilisant les *Billets de fin de semaine* avec 40 0/0 de réduction que le P.-O-Midi met à votre disposition au départ de Brive pour :

Toutes les gares des sections de lignes de : Tulle à Ussel ; Allassac à Uzerche et les gares de Terrasson, St-Denis-près-Martel et Souillac.

Validité : du samedi au dimanche à 24 heures (1) ou du dimanche au lundi à 24 heures (2). Des validités spéciales sont prévues à l'occasion des fêtes légales.

Tous renseignements complémentaires vous seront donnés par les gares P.-O.-Midi.

Le billet de fin de semaine assure plaisir et santé.

(1) Ces billets ne peuvent être utilisés au retour le samedi.

(2) Ces billets ne peuvent être utilisés à l'aller le lundi.

Imp. COUESLANT (*personnel intéressé*)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ LIMITÉE AU CAPITAL DE 1.000.000 DE FRANCS

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

1, RUE DES CAPUCINS, 1

INSTALLATION MODERNE

10 LINOTYPES

22 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE

PRIX MODÉRÉS

Superficie des Ateliers et des Magasins (rue des Capucins et rue de la Banque, Annexe). } 1.800 m²

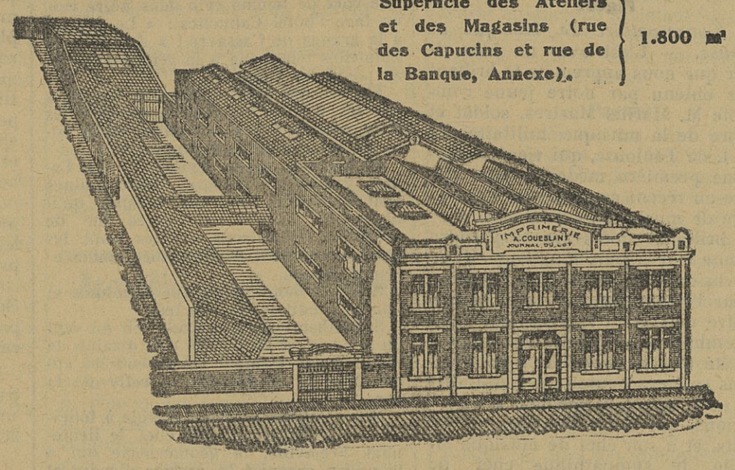

SERVICE D'ÉTÉ 1937

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	10 15	»	19 20	20 20	21 50	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	10 27	»	19 32	20 30	22 3	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	15 29	»	0 14	0 38	2 46	5 12	»
LIMOGES départ.	»	»	15 43	»	0 17	0 40	2 58	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	16 59	»	1 40	1 56	4 14	7 20	»
BRIVE... départ.	8 3	12 28	17 5	18 3	1 46	2 1	4 24	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 39	13 4	—	18 34	De Paris à Toulouse, du 16 Juin au 3 Octobre.	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 1	13 36	17 42	18 52		—	4 59	8 12	»
CAZOULES.....	9 8	13 43	—	19 58		—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 13	13 48	—	18 2		—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 22	13 57	—	19 10		—	—	—	»
Nozac.....	9 31	14 6	—	19 18		—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 44	14 19	18 4	19 27		—	5 25	8 36	»
Saint-Clair.....	9 53	14 28	—	19 35		—	—	—	»
Dégagnac	10 3	14 38	—	19 44		—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 13	14 48	—	19 53		—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 23	14 58	—	20 2		—	—	—	»
Espère.....	10 31	15 6	—	20 9		—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 40	15 15	18 39	20 18	3 15	3 32	6 2	9 13	»
CAHORS départ .	11 45	17 31	18 43	»	3 19	3 36	6 6	9 18	7 45
Sept-Ponts.....	11 56	17 42	—	»	—	—	—	—	7 51
Cieurac	12 11	17 57	—	»	—	—	—	—	8 1
Lalbenque.....	12 18	18 4	—	»	—	—	—	9 42	8 6
Caussade.....	12 46	18 34	19 23	»	—	—	6 47	10 3	8 28
MONTAUBAN arr.	13 17	19 5	19 43	»	4 13	4 30	7 5	10 23	8 53
TOULOUSE.. arr.	14 05	»	20 30	»	4 53	5 10	7 45	11 25	9 56

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	Autorails	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE	OMNIB. 1re 2e, 3e cl.	DIRECT 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	4 53	9 25	8 35	13 25	15 50	17 20	21 5	—	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	10 50	9 17	14 6	16 35	18 12	21 46	—	0 »
Caussade.....	6 50	11 15	9 35	—	17 16	18 34	22 4	—	—
Lalbenque.....	7 26	11 40	—	—	17 56	18 57	—	—	—
Cieurac	7 34	11 45	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 44	11 54	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr .	7 50	11 59	10 9	14 58	18 20	19 14	22 40	—	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	15 2	»	19 19	22 44	—	0 56
Espère.....	8 27	—	—	—	»	19 30	—	—	—
St-Denis-Catus ...	8 40	—	—	—	»	19 41	—	—	—
Thédirac-Peyril...	8 53	—	—	—	»	19 53	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—	—	»	20 »	—	—	—
Saint-Clair.....	9 10	—	—	—	»	20 8	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51	—	»	20 18	23 24	—	—
Nozac.....	9 30	—	—	—	»	20 25	—	—	—
Lamothe-Fénel. ..	9 38	—	—	—	»	20 33	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—	—	»	20 39	—	—	—
CAZOULES.....	9 51	—	—	—	»	20 45	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 12	—	»	20 56	23 45	—	—
Gignac-Cressens..	10 32	—	—	—	»	21 22	—	—	—
BRIVE..... a.	10 57	—	11 50	16 33	»	21 47	0 23	—	2 24
BRIVE..... d.	»		11 58	16 39	»	»	0 29	—	2 30
PARIS.. (A.) arr.	»		18 52	23 23	»	»	6 43	—	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»		19 4	23 35	»	»	6 55	—	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 4 et arrive à Brive à 7 h. 10.

Montauban, Cahors à Libos

		Autorails	MARCH.-VOY.	Autorails
MONTAUBAN.....	»	10 50	14 6	16 35
CAHORS.....	»	11 59	14 58	18 20
CAHORS.....	7 2	12 »	15 38	18 50
Mercuès	7 11	12* 9	15 59	18* 59
Douelle (*Arrêt*).....	7 19	12* 12	16 7	19* 2
Parnac	7 28	12 17	16 19	19 7
Luzech	7 34	12 22	16 32	19 12
Castelfranc.....	7 44	12 30	16 49	19 21
Prayssac (*Arrêt*).....	7 48	12* 32	16 53	19* 23
Puy-l'Evêque.....	7 55	12 39	17 6	19 30
Duravel	8 2	12* 44	17 17	19* 35
Soturac-Touzac	8 9	12* 49	17 28	19* 40
Fumel.....	8 19	12 57	17 47	19 48
LIBOS.....	8 24	13 »	17 53	19 51

Libos, Cahors à Montauban

	Autorails		Autorails	
LIBOS... dép.....	6 45	9 15	13 55	18 14
Fumel.....	6 48	9 23	13 58	18 21
Soturac-Touzac	6* 56	9 37	14* 6	18 32
Duravel	7* »	9 47	14* 10	18 39
Puy-l'Evêque.....	7 6	9 57	14 16	18 46
Prayssac (*Arrêt*).....	7* 11	10 10	14* 22	18 55
Castelfranc.....	7 15	10 17	14 25	19 »
Luzech	7 23	10 38	14 33	19 12
Parnac	7 28	10 51	14 38	19 21
Douelle (*Arrêt*).....	7* 32	11 »	14* 42	19 26
Mercuès	7* 35	11 8	14* 45	19 32
CAHORS.....	7 44	11 24	14 54	19 45
CAHORS.....	7 45	11 45	17 31	»
MONTAUBAN.....	8 53	13 17	19 5	»

* Arrêt facultatif sur demande faite : par les voyageurs au Chef de gare pour monter ; au Chef de train pour descendre.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

			EXP.		
St-Denis-près-Martel.	4 50	14 43	18 43	18 53	»
Vayrac	4 58	14 50	—	19 »	»
Bétaille (*arrêt*).....	5 3	14 54	—	19 5	»
Puybrun.....	5 11	15 2	—	19 12	»
Bretenoux-Biars....	5 20	15 10	19 1	19 21	»
Port-de-Gagnac.....	5 26	15 16	—	19 28	»
Laval-de-Cère	5 34	15 23	—	19 36	»
Lamativie	5 55	15 40	—	19 53	»
Siran (*arrêt*).....	6 11	15 54	—	20 7	»
La Roquebrou.....	6 30	16 5	—	20 19	»
AURILLAC.. arrivée.	7 13	16 40	20 20	20 55	»

Aurillac à St-Denis-près-Martel

		EXP.			
AURILLAC.. départ.	4 55	6 »	10 40	17 17	»
La Roquebrou.....	5 30	6 26	11 18	17 55	»
Siran (*arrêt*).....	5 41	—	11 29	18 6	»
Lamativie	5 56	—	11 43	18 21	»
Laval-de-Cère	6 11	—	11 58	18 36	»
Port-de-Gagnac.....	6 18	—	12 5	18 44	»
Bretenoux-Biars	6 33	7*11	12 14	19 4	»
Puybrun.....	6 42	—	12 21	19 13	»
Bétaille (*arrêt*).....	6 51	—	12 28	19 21	»
Vayrac	7 5	—	12 33	19 27	»
St-Denis-près-Martel.	7 12	7 30	12 40	19 34	»

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

Le Buisson. dép.	»	7 33	10 37	»	19 42
Sarlat.....	»	8 29	12 »	17 58	20 46
Cazoulès.....	»	9 3	12 36	19 7	21 21
Souillac.....	8 19	9 11 / 10 12	12 46 / 13 43	19 18	21 30 / 18 17
Le Pigeon	8 31	10 30	13 56	Les jours de foire et marché à Sarlat	18*25
Baladou . Arrêt.	8 35	10 36	14 »		—
Martel.....	8 42	10 56	14 7		18*34
St-Denis-p.-M. ar.	8 51	11 7	14 16		18 42

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	—	7 31	9 14	13 »	15 55
Martel.....	—	7*40	9 27	13 13	16 24
Baladou . Arrêt.	—	—	9 33	13 19	16 34
Le Pigeon	—	7*48	9 37	13 22	16 49
Souillac.....	6 15	7 57	9 46	13 31 / 13 45	17 » / 20 51
Cazoulès.....	6 24	8 2		13 53	20 59
Sarlat.....	7 31 / 5 33	8 28	17 55	15 3	21 36
Le Buisson. ar.	6 17	9 2	18 39	15 48	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 39	17 6	»
Carsac.....	8 49	17 17	»
Grolejac.....	8 55	17 28	»
St-Cirq-Madelon.....	9 1	17 34	»
Payrignac (arr.)	9 8	17 41	»
GOURDON.....	9 18	17 51	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON.....	6 46	16 4	»
Payrignac (arr.).....	6 55	16 12	»
St-Cirq-Madelon.....	7 3	16 19	»
Grolejac.....	7 21	16 24	»
Carsac.....	7 32	16 33	»
SARLAT	7 46	16 46	»

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	19 45	
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	23 18	
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	23 38	
FIGEAC.....	2 45	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	23 49	
Le Pournel.....	—	7 50	11 42	»	14 24	20 2	—	
Assier.....	3 35	8 1	11 54	»	14 33	20 12	0 15	
Flaujac (halte)...	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21	—	
Gramat	5 9	8 23	12 18	»	14 54	20 34	0 33	
Rocamadour	5 21	8 35	12 28	»	15 7	20 45	0 43	
Montvalent.....	5 38	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—	
St-Denis-p.-Martel arr.	5 50	8 58	12 51	»	15 33	21 7	1 2	
St-Denis-p.-Martel dép.	5 59	9 6	13 2	»	15 43	21 15	1 7	
Quatre-Routes	6 11	9 16	13 12	»	15 52	21 25	—	
Turenne	6 23	9 26	13 22	»	16 2	21 34	—	
BRIVE..... ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	1 39	
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 39	8 43	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

				(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 57	22 50	»	7 30	10 15	»	»
Brive..... dép.	3 53	8 19	»	14 3	17 8	»	»
Turenne.....	4 14	8 44	»	14 23	17 29	»	»
Quatre-Routes....	4 22	8 53	»	14 31	17 37	»	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 29	9 »	»	14 38	17 44	»	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 35	9 8	»	14 42	17 48	»	»
Montvalent.....	—	9 19	»	—	17 59	»	»
Rocamadour	4 59	9 37	»	15 6	18 15	»	»
Gramat	5 10	9 50	»	15 16	18 26	»	»
Flaujac (halte)...	—	10 3	»	—	18 38	»	»
Assier.....	5 29	10 13	»	15 34	18 48	»	»
Le Pournel.....	—	10 22	»	15 43	18 57	»	»
FIGEAC.....dép.	5 52	10 44	»	15 59	19 14	»	»
CAPDENAC ar.	6 1	10 53	»	16 8	19 23	»	»
CAPDENAC d..	6 27	11 20	»	16 16	19 38	»	»
TOULOUSE	9 56	15 28	»	19 19	23 24	»	»

De Cahors à Capdenac

CAHORS.....	8 2	10 14	16 44	19 20	
Cabessut.....	8 11	10 25	16 55	19 31	
Arcambal.....	8 20	10 41	17 4	19 42	
Vers.....	8 28	10 59	17 12	19 51	
Saint-Géry.....	8 35	11 14	17 17	19 57	
Conduché.....	8 46	11 43	17 28	20 10	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 52	11 53	17 34	20 17	
St-Martin-Labouval..	8 59	12 17	17 41	20 29	
Calvignac.....	9 5	12 27	17 47	20 37	
Cajarc.....	9 16	12 44	17 59	20 52	
Montbrun.....	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc	18 8	21 3	
Toirac.....	9 33		18 16	21 13	
Lamadeleine.....	9 44		18 27	21 26	
CAPDENAC.....	9 55		18 38	21 38	

De Capdenac à Cahors

CAPDENAC.....	7 11	11 49	19 37	»	
Lamadeleine.....	7 23	12 5	19 47	»	
Toirac.....	7 34	12 19	19 56	»	
Montbrun.....	7 42	12 30	20 3	»	
Cajarc.....	7 52	12 45	20 13	»	
Calvignac.....	8 2	12 58	20 22	»	
St-Martin-Labouval..	8 9	13 7	20 28	»	
Saint-Cirq-la-Popie..	8 17	13 17	20 35	»	
Conduché.....	8 23	13 25	20 41	»	
Saint-Géry.....	8 38	13 41	20 53	»	
Vers.....	8 43	13 48	20 58	»	
Arcambal.....	8 50	13 59	21 5	»	
Cabessut.....	8 59	14 14	21 14	»	
CAHORS.....	9 6	14 23	21 21	»	